



Emmanuelle Bonerandi

Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ?

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Emmanuelle Bonerandi, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 80/2 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 21 juin 2016. URL : <http://geocarrefour.revues.org/991>

Éditeur : Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon

<http://geocarrefour.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://geocarrefour.revues.org/991>

Document généré automatiquement le 21 juin 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Géocarrefour

Emmanuelle Bonerandi

Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ?

Pagination de l'édition papier : p. 91-100

- 1 L'engouement contemporain pour le patrimoine incite à se pencher plus avant sur cette notion largement mobilisée dans le cadre des diagnostics de territoire¹. À ce sujet, nombre d'interrogations se font jour. De quoi parlent les acteurs quand ils mobilisent la notion de patrimoine pour initier un projet territorial ? S'agit-il de mettre en avant les spécificités d'un territoire dans l'optique de la valorisation de ses potentialités, d'initier un mouvement collectif, d'encourager une mobilisation autour du thème sensé être fédérateur, de faire appel à des ressorts plus profonds qui relèveraient du rapport intrinsèque de l'homme au territoire ? Le patrimoine croise bien souvent la notion de culture ? Quels rapports entretient-il avec la dimension culturelle du projet de territoire ? Le recours au patrimoine engendre-t-il des pratiques, des comportements et des stratégies particulières ? Constitue-t-il un facilitateur dans le processus de construction territoriale ? Est-il objet de consensus ou de conflit ?
- 2 Un détour initial par les apports de la géographie culturelle permet de montrer que le territoire fait lien entre les hommes, qu'il possède une valeur identitaire essentielle aux sociétés. L'intérêt se porte ensuite plus précisément sur le rôle joué par le patrimoine dans la construction territoriale. Il apparaît clairement que le patrimoine revêt une utilité de légitimation territoriale. Il balise le territoire, lui donne une réalité, construit du sens. Au-delà de cette approche, bien souvent factuelle, le patrimoine peut constituer un levier de développement territorial, qu'il fasse consensus ou qu'il soit à l'origine de tensions. Enfin, à travers les projets et actions à dominante patrimoniale mis en place sur et pour les territoires, on peut dégager un certain nombre de configurations-types qui permettent de définir les organisations spatiales privilégiées. Le recours au patrimoine dans la phase de diagnostic de territoire permet également d'interroger la dimension culturelle mise au jour : s'agit-il d'un fédérateur des intérêts locaux, d'un mobilisateur des énergies, ou plus profondément de l'expression d'une capacité à construire du territoire et à créer du lien social par l'expression collective, dans l'accord, le compromis comme le conflit.
- 3 Cet article présente une réflexion générale sur les notions et leurs articulations. S'il prend appui sur quelques exemples précis et localisés, l'objectif est de proposer un panorama (*survey*) de l'articulation patrimoine – territoire et de ses enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de diagnostics de territoire.

Une lecture culturelle du territoire

- 4 Une des positions des tenants de la géographie culturelle francophone considère que l'appartenance au territoire relève de la représentation, de l'identité culturelle, et non plus de la seule position dans un polygone, dans une maille de gestion ou de pouvoir (Bonnemaison, Cambrézy, 1996). Le territoire est considéré comme le lieu fondateur des identités locales et le ressort secret de leur survie. Dépasant la fonction strictement "utilitariste" du territoire (auquel on associe une valeur marchande en fonction de ses ressources et de sa géométrie), le territoire est d'abord une valeur, c'est l'écoumène au sens que lui donne Augustin Berque pour qui la relation de l'humanité à l'étendue terrestre est "par nature quelque chose d'éthique" (Berque, 1996).
- 5 L'homme a besoin d'appartenance. Le territoire culturel se définit comme une forme d'enracinement et d'attachement aux lieux, selon un principe culturel d'identification. La construction territoriale relève alors non plus seulement des actions matérielles, mais aussi des discours, des valeurs et des mythes qu'elle renferme. Les hommes ne construisent pas uniquement leur environnement dans un but matériel, mais pour s'offrir une image d'eux-mêmes, prendre conscience de ce qu'ils partagent et éprouver le rapport à l'autre. Le territoire

peut être considéré comme un médiateur culturel au sens donné à la culture par Paul Claval, c'est-à-dire "l'ensemble de ce que les hommes reçoivent en héritage, ou qu'ils inventent [...] l'ensemble des représentations sur lesquelles repose la transmission des sensibilités, des idées et des normes d'une génération à une autre, ou entre partenaires du même âge" (Claval, 1995). Que ce soit dans le domaine de la perception du territoire, de ses représentations, ou de son appropriation symbolique, la construction territoriale résulte de la culture. Ce lien est à double sens : si le territoire produit du culturel (il n'est que de penser à la "mise en mythe du paysage"), le culturel produit en retour du territoire : par l'usage d'emblèmes, de symboles, le culturel permet de s'approprier un espace, de transmettre une appartenance territoriale constitutive de l'identité collective et/ou individuelle.

- 6 Des géographes ont précocement mis en avant la dimension culturelle dans leurs études des sociétés paysannes préindustrielles. Ainsi, par exemple, Jean Brunhes dans sa thèse sur l'irrigation dans la Péninsule ibérique et en Afrique du Nord analyse les faits culturels, et leurs matérialisations paysagères, comme des réalités techniques et des pratiques complexes (Brunhes, 1902). La géographie dite "tropicale", empruntant les acquis méthodologiques de l'ethnologie et de l'anthropologie, joue un rôle central pour la prise en compte de la dimension culturelle dans l'explication géographique, comme en témoignent les travaux fondateurs de Pierre Gourou retenant la dimension culturelle, la force structurante de la civilisation chinoise, comme facteur explicatif de l'organisation spatiale du delta du Tonkin (Gourou, 1936). L'approche se renouvelle par l'intermédiaire des travaux sur la territorialité. Bien plus que support, le territoire, à la fois lieu et lien, est un constructeur d'identité. Ainsi, les sociétés insulaires et nomades ont été minutieusement étudiées (Bonnemaison, Cambrézy, Quinty-Bourgeois, 1999). Il n'est que de citer les travaux de Jean-Pierre Raison sur les hautes terres de Madagascar et l'importance de la référence au territoire chez les Mérimas (Raison, 1986) ou de Joël Bonnemaison sur les sociétés océaniques (Bonnemaison, 1996).
- 7 En optant pour un regard décentré, les travaux fondateurs de la nouvelle géographie culturelle française ont enrichi la compréhension de la composante culturelle intrinsèque à la construction territoriale. Cependant, on peut regretter que leurs apports n'aient pas été appliqués plus avant dans les sociétés occidentales : les dimensions symboliques, mythiques, idéelles, sont encore peu mobilisées pour comprendre la petite fabrique des territoires.
- 8 Les questions d'identité sont au cœur de la construction culturelle du territoire. Même si nombre d'anthropologues se sont heurtés à la boîte noire de l'identité (Lévy-Strauss, 1977)², on reconnaît que l'identité implique des référents sans lesquels elle ne pourrait être définie : "le récit identitaire reconstruit quatre piliers de l'expérience humaine : le temps, l'espace, la culture et les systèmes de croyance" (Martin, 1994). La construction des représentations qui définissent des territoires est inséparable de la construction des identités. Selon Paul Claval, il ne peut y avoir d'identité sans référent spatial, réel ou imaginaire (Claval, 1996). On retrouve ici ce que François Moriconi-Ebrard définit comme modèle, à savoir un "schéma simplifié et symbolique permettant de rendre compte d'une réalité quelconque (...) Le modèle [se situant] dans le registre des représentations [donc] par définition dans celui du langage, et donc d'une culture." (Moriconi-Ebrard, 2003)³.
- 9 Face à l'ouverture grandissante des sociétés et des économies, relayée par des modes de communication et d'échange de plus en plus performants, rapides et généralisés, on aurait tendance à s'attendre à un effacement des identités traditionnelles, et donc d'une certaine dimension culturelle dévolue au territoire. En fait, rien de tel ! Le lien territorial se maintient dans sa dimension éthique, car sa nature est ailleurs. En outre, la transformation contemporaine des sentiments d'identité a des répercussions sur la territorialité. Elle entraîne une réaffirmation des formes symboliques d'identification, comme en témoignent le sens retrouvé de la fête (Di Méo, 2001), l'attention portée aux lieux et aux hauts-lieux (Debarbieux, 1995), ainsi que l'engouement pour le patrimoine (Claval, *ibid.*), mais aussi pour les affirmations identitaires conflictuelles.

Le patrimoine comme légitimation du territoire

- 10 L'entrée par le patrimoine est intéressante pour comprendre les processus et les modalités de la construction culturelle des territoires. Le recours au patrimoine permet aux acteurs de revendiquer, voire de légitimer, assez facilement (on pourrait presque dire "naturellement") un territoire, notamment dans son identité, dans son caractère de projet et dans ses délimitations, au sens de périmètre. En ce sens, se saisir du patrimoine pour justifier d'un territoire peut valoir comme méthode de travail dans les différentes phases du diagnostic.
- 11 Si l'on définit le patrimoine comme "ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent" (Lazarotti, 2003a), on se doit d'ajouter qu'outre la relation passé-présent, il permet également de se projeter dans l'avenir par les projets de valorisation qu'il sous-tend. Le patrimoine peut ainsi être défini comme "un ensemble d'attributs, de représentations et de pratiques fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrété collectivement l'importance présente intrinsèque (ce en quoi cet objet est représentatif d'une histoire légitime des objets de société) et extrinsèque (ce en quoi cet objet recèle des valeurs supports d'une mémoire collective), qui exige qu'on le conserve et le transmette" (Lazarotti, *ibid.*).
- 12 Dans le cas des diagnostics de territoire, le patrimoine ne se réduit pas aux objets du passé (non contemporains) mais est associé à la dimension présente. Même s'il peut relever de pratiques passées, de monuments ayant perdu leurs fonctions originelles (les "monuments historiques"), le patrimoine possède une réalité toute présente, du seul fait qu'il correspond bien souvent à une réalité concrète : pour caricaturer, un bâtiment, un objet, un lieu associé à un toponyme. L'intérêt du vecteur patrimonial est justement de permettre le lien entre dimensions matérielles (présent ici et maintenant) et dimensions idéelles (pouvant aller jusqu'à une portée universelle).
- 13 Nombre de diagnostics de territoire fondent l'unité du territoire de projet sur une cohésion qui trouve ses fondements et sa justification dans l'unité patrimoniale. Le patrimoine aurait alors une véritable force de cohésion sociale et de cohésion spatiale. Non seulement, il donne une identité au territoire, mais bien plus il le légitime comme territoire (Micoud, 1999). Ainsi entre patrimoine et territoire se dégage ce que le géographe Guy Di Méo nomme une "parenté conceptuelle" (Di Méo, 1994) au sens où la démarche patrimoniale consiste à construire une image forte et simplifiée d'un passé commun à un groupe. Cette image se doit d'assurer la cohésion des membres du groupe dans le temps (en renforçant la liaison passé-présent-avenir et la fonction de transmission) et dans l'espace (en structurant durablement un territoire).
- 14 Le patrimoine est envisagé ici en qualité de producteur de sens et d'identité territoriale (Garat, Gravari-Barbas, Veschambre, 2001). Certains auteurs poussent même la relation entre territoire et patrimoine jusqu'au glissement sémantique, en admettant que le territoire, en tant que symbole identitaire d'un groupe social, peut faire l'objet d'une représentation et d'une transmission patrimoniales (Di Méo, Castaingts, Ducournau, 1993). Le territoire en lui-même est patrimoine. Cette forme idéale du territoire-patrimoine serait représentée par un nom, par des lieux, expressions du rapport collectif, historiquement établi, d'un groupe à son espace, à son territoire.
- 15 L'impression qui ressort de ce constat serait que la simple énonciation d'un patrimoine, le fait de le nommer, suffisent à sa reconnaissance comme bien collectif vécu et partagé par la population locale, fondant à la fois l'identité du groupe et du territoire. Il remplirait alors la fonction d'objet de médiation entre le groupe et son territoire ; et par là même, donnant sa cohésion au territoire, il le délimite par sa seule présence et, ainsi, le distingue des espaces environnants qui ne le possèdent pas. Il fait office de moyen de différenciation et de distinction. Cette "vision angélique" ne doit pas occulter les aspects conflictuels en cas de désaccord sur un patrimoine commun, de revendication territoriale et patrimoniale disputée, d'appropriation contestée d'un territoire et/ou d'un patrimoine par un groupe social aux dépens d'un autre (Norris, 2000 ; Melé, Larrue, Rosemberg, 2003).

De quelques objets patrimoniaux privilégiés

- 16 Le patrimoine invoqué dans la légitimation des constructions territoriales renvoie le plus souvent à une lecture classique de la dimension culturelle, celle qui porte son intérêt sur les rapports des sociétés à leur environnement, à travers la question du ‘comment’ et du ‘en quoi’ la culture intervient dans la transformation du milieu “naturel”. De là découlent de nombreux travaux sur les rapports entre nature et culture. Là où certains envisagent volontiers ces relations dans l’opposition, ou l’antagonisme, d’autres, et certainement les plus enrichissants, les interrogent dans leurs interactions (Arnould, 1994 ; Berque, 1995).
- 17 Le patrimoine culturel entretient des rapports privilégiés avec la géographie culturelle⁴, en s’appuyant notamment sur la notion de paysage, au sens de matrice culturelle, qui contribue au transfert d’une génération à l’autre des savoirs et des croyances, rêves et attitudes sociales. Le patrimoine bâti, autrement dénommé bâtiment, est cité parmi les éléments du paysage. C’est notamment par le biais du paysage que la géographie culturelle construit sa spécificité et sa légitimité (Garat, Gravari-Barbas, Veschambre, *op. cit.*).
- 18 Les types d’éléments patrimoniaux invoqués renvoient très largement à des objets matériels, visibles, observables, localisables dans l’espace et datables dans le temps. En ce sens, ils sont souvent considérés comme des preuves intangibles, comme si leur simple présence attestait de la réalité du propos. On notera qu’il peut aussi bien s’agir d’un élément isolé, donc de valeur exceptionnelle, que d’un dense semis de constructions identiques qui donne une cohérence à l’ensemble.
- 19 Le patrimoine convoqué peut être classé en quatre types : naturel, rural, religieux et industriel. La primauté semble être donnée à ce que l’on dénomme communément le patrimoine naturel à travers l’homogénéité paysagère d’une région. La régularité de la séquence paysagère et sa répétition sur un espace de taille moyenne en font un élément indéniable de cohésion et d’identité régionales et territoriales. Cependant, on note que certains paysages sont plus attractifs que d’autres. Le bocage et la forêt sont bien plus valorisés dans les diagnostics de territoire que ne le sont les paysages de grandes cultures. Simple souci esthétique, ou volonté de préserver un patrimoine dont l’avenir peut être remis en cause par les logiques agricoles productivistes ? Est valorisé ce que l’on appelle communément le “beau” paysage, avec tout ce que cela peut entraîner de débats scientifiques sur ce qui fonde la beauté d’un paysage (Micoud, 1992). On trouve également dans cette catégorie les sites naturels qualifiés d’exceptionnels et affectés, à ce titre, des qualificatifs les plus élogieux. Certains bénéficient d’une reconnaissance par les instances internationales, et sont ainsi légitimés, comme les sites inscrits au patrimoine de l’UNESCO. Ce patrimoine n’a que peu à voir avec la nature. Chacun sait que le bocage est un paysage construit par l’homme pour répondre aux besoins d’une économie agricole fondée sur l’élevage et que les forêts, de par leur aménagement, leur gestion, sont bien loin de répondre aux critères de la forêt primitive ! Cette valorisation des données naturelles subjectivées comme élément patrimonial peut trouver une explication dans le glissement de sens du mot patrimoine, d’un sens privé et concret vers un sens de plus en plus public et abstrait, du bien de famille à l’impalpable collectif (Guérin, 2001). Si le patrimoine conserve son statut d’objet réel approprié, il recouvre de plus en plus un ensemble de désirs, de regards, d’attitudes. Il devient concept. Et parmi les désirs, les attentes sociales, comment éviter la demande de “nature”, “d’authentique”, largement relayé dans les textes officiels. Ainsi la loi du 2 janvier 1995 relative au renforcement de la protection de l’environnement considère que “les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et les paysages, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation”. On pourrait ici soulever le paradoxe d’un bien qui se veut à la fois commun et différenciateur.
- 20 Au croisement entre patrimoine et paysage, il semble que les géographes aient historiquement privilégié le paysage rural, comme en témoigne la recension des thèses (Berger, Gillette, Robic, 1975). Paysage, modes de vie et modes de production permettaient de dégager les grandes unités régionales de l’espace français. Si l’on considère la situation actuelle, le patrimoine invoqué dans la légitimation territoriale peut relever d’une dimension rurale prise au sens large, en référence aux “arts et traditions populaires”. La cohérence territoriale prend

alors appui sur les modes de vie et les savoir-faire, réels, reconstruits ou inventés de toutes pièces. Une grande attention est portée à l'architecture rurale à travers le bâti. On reconnaît la spécificité d'une région à travers les matériaux et les techniques de construction. Si les sociétés rurales ont relégué les costumes traditionnels au rang de folklore, la maison rurale, elle, est très minutieusement inventoriée, comme en témoigne, par exemple, le musée des villages roumains à Bucarest, créé également dans un souci de valorisation de l'identité nationale. On associe à cette dimension architecturale l'orientation agricole, et ses bâtiments d'exploitation, là encore le privilège revient à l'élevage (Bonerandi, Hochedez, 2005). Il y aurait sans doute des travaux à mener sur le rapport identitaire de l'homme à l'animal, une valeur affective bien plus grande que celle entretenue avec un champ ouvert de betteraves (Micoud, 2003). On constate également un intérêt pour les produits de terroir, comme vecteur identitaire. Bien entendu, la valorisation des produits de terroir ne se limite pas à cette seule dimension (Bérard, Marchenay, 2004). Les attendus en termes économiques sont souvent centraux dans le projet, mais on constate une association entre paysage - production - protection. Les cahiers des charges déposés pour la classification des appellations d'origine contrôlée font largement appel à l'unité territoriale de l'aire de production. Les chartes des Parcs naturels régionaux s'appuient sur ces éléments du patrimoine rural pour définir leur objectif, et nombreux sont ceux, comme le Parc naturel régional de l'Avesnois, qui se livrent à un inventaire du patrimoine bâti, notamment agricole (recension des granges). Quant aux écomusées, ils présentent l'intérêt de se situer au croisement de différents types de patrimoine, privilégiant les aspects naturels, ruraux ou industriels, ou bien croisant ces éléments au profit d'une mémoire collective réactivée (Grodwohl, 1995).

21 Le patrimoine religieux renvoie aux traductions concrètes à travers les édifices religieux, bien plus qu'aux appartenances locales à une confession, qui relèvent de la sphère privée. Il paraît encore bien inconcevable de faire référence à une minorité ethnique ou religieuse pour légitimer un territoire dans un pays de tradition républicaine et laïque, comme la France. Les porteurs de projets mettront plutôt en avant l'intérêt architectural du ou des monuments, le rôle de marqueurs d'une organisation sociale et culturelle. Il s'agit souvent bien plus de petit patrimoine du type oratoire, chapelles ou églises rurales, telles les églises fortifiées de l'Avesnois-Thiérache, que de majestueux monuments.

22 Plus récemment, et de façon encore limitée, des diagnostics de territoire renvoient à l'histoire industrielle du territoire pour faire cohésion autour du patrimoine industriel. Un choix s'opère très rapidement sur les héritages de la première révolution industrielle autour des paysages fossiles des activités minières, métallurgiques ou textiles, auxquelles on associe l'infrastructure de transport historiquement liée, le patrimoine ferroviaire. Si ce type de patrimoine est encore peu retenu et reconnu comme facteur de cohésion, il est de plus en plus invoqué dans les projets et actions (Baudelle, 1997). Cependant, sa valorisation peut être source de conflits entre acteurs politiques, économiques, syndicaux, sociaux, culturels, associatifs, qui n'ont pas les mêmes logiques et stratégies de développement. Ainsi, dans le cas de la création de l'Ecomusée du textile et de la vie sociale de Fourmies (Nord), seule l'intervention du maire a réussi à dépasser les oppositions entre la sphère patronale encline à la mise en place d'un seul musée des techniques, les syndicats opposés à la muséification des luttes ouvrières et des rudes conditions de travail des ouvriers textiles et une population locale indifférente. (Bonerandi, Hochedez, *op. cit.*). Ce patrimoine peut être jugé peu attractif, voire répulsif, on est alors loin du beau paysage. En outre, l'effet de taille peut constituer une limite. Le patrimoine industriel reste minoré sauf dans les agglomérations emblématiques qui se sont construites sur une vocation industrielle, comme Roubaix, ou Le Creusot-Montceau-les-Mines, pour ne citer que deux exemples largement médiatisés. Si les villes moyennes s'en emparent (Baudelle, *ibid.*), le patrimoine industriel est encore largement tenu à l'écart dans nombre de territoires ruraux, car il entre en concurrence avec les autres types de patrimoine précédemment cités. On peut également trouver une explication dans la plus faible densité des monuments, encore que l'industrie a marqué son empreinte dans nombre de paysages et de sociétés à dominante rurale. Il n'est que de citer pour l'exemple les Monts du Lyonnais ou le Choletais en France.

- 23 Par le vecteur patrimonial, les porteurs de projets entendent démontrer la cohérence du territoire qu'ils défendent, et surtout le démarquer, le différencier des espaces environnants. Le patrimoine constitue alors une valeur ajoutée du territoire, une ressource territoriale. Mais encore ne s'agit-il que d'un préalable au diagnostic de territoire, pour lequel le patrimoine ne sert que de faire-valoir identitaire à la légitimation territoriale. La désignation d'un territoire par la simple présence d'éléments patrimoniaux est indigente, si le patrimoine ne renvoie pas à une dimension prospective.

Le patrimoine comme levier de développement local

- 24 Dans nombre de diagnostics de territoire, le recours au patrimoine permet de soulever des enjeux de développement car l'objet patrimonial renvoie généralement à un contexte socio-économique fragile. Si l'on met l'accent sur le bocage, c'est qu'il est menacé. Pour aller très vite, on peut considérer la valorisation des produits de terroir comme une stratégie alternative à la puissance homogénéisante du modèle agricole productiviste. Le patrimoine doit servir de levier actif, en ce sens qu'il doit servir de passeur pour envisager un avenir. À ce titre, il convient d'éviter toute muséification patrimoniale qui chercherait à mythifier un âge d'or pour mieux faire ressortir le malaise du présent et le trou noir de l'avenir.
- 25 Les enjeux, s'ils sont culturels (assurer la transmission d'une identité collective) sont aussi d'ordre économique : comment le patrimoine peut servir de levier de développement ? Sans réduire le développement à sa seule expression économique, le recours au patrimoine permet parfois de passer le gué vers un nouveau modèle de développement. On connaît ainsi des territoires qui ont vendu leur savoir-faire "ancestral" dans le textile pour développer des centres d'ingénierie dans le domaine des nouvelles fibres et ainsi créer des emplois. Il ne faut pas croire que les mesures de protection des milieux fragiles ne soit le fait que d'injonctions et de contraintes législatives venues de Bruxelles. Si les acteurs locaux trouvent un intérêt à entretenir un paysage, prenons l'exemple du bocage, tout en développant une filière de valorisation du bois déchiqueté pour alimenter un système de chauffage central intercommunal, ils seront séduits par le projet, le "beau" paysage de bocage sera préservé et pourra remplir son rôle dans le cadre des fonctions touristiques. La valorisation touristique du patrimoine peut fréquemment conduire à un redémarrage socio-économique et à de nouvelles configurations spatiales pour le territoire (Lazzarotti, 2003b).
- 26 Le patrimoine peut constituer un ferment d'innovation. Il ne déroge pas à une approche globale et peut-être posséder l'atout supplémentaire d'être collectivement partagé. Encore que des expériences locales révèlent des conflits majeurs, ne serait-ce que dans la méfiance de certains face à ses capacités motrices, ou dans la difficulté à penser l'ancien outil de production (souvent objet de lutte sociale) comme un vecteur de développement à venir. C'est le cas notamment sur les anciens sites industriels (Baudelle, *op. cit.*). Sans parler des conflits d'usage et de représentation qui peuvent considérablement ralentir la mise en œuvre des projets sur les sites à forte composante environnementale.
- 27 L'un des écueils majeurs du recours à la dimension patrimoniale dans les projets de développement concerne le risque de repli sur soi, alors que le développement territorial doit se faire dans un souci d'ouverture. Le patrimoine est alors facilement invoqué comme affirmation identitaire face à l'autre. Le contexte d'ouverture et d'uniformisation-standardisation des modes de vie, synonyme pour certains de menace de dilution de l'identité, conduirait alors à un positionnement défensif. Cette attitude est nettement perceptible dans les réactions des sociétés paysannes face aux évolutions possibles liées à l'arrivée du chemin de fer, et du progrès au cours du XIX^e s. De nouveaux référents identitaires sont construits de toutes pièces. Ainsi en moins d'un siècle, on passe en Bretagne de moins de dix types de coiffes à plus de cent ! (Creston, 1974, cité dans Claval, 1996). Cependant, il semble que ce repli extrême tende aujourd'hui à être dépassé, même si une étude attentive de l'utilisation du patrimoine dans la légitimation territoriales des structures intercommunales de pays serait sûrement fort instructive.

Les modèles spatiaux sous-jacents de la valorisation du patrimoine

- 28 Dans l'optique d'une réflexion sur les diagnostics de territoire et sur les objets intermédiaires nécessaires à leur mise en œuvre, on a pu constater que les représentations spatiales constituaient un outil à mobiliser dans la démarche de diagnostic (Lardon, Maurel, Piveteau, 2001 ; Lardon, 2003). Les projets à dimension patrimoniale peuvent être analysés à travers le spectre des modèles spatiaux qu'ils construisent. En effet, à travers les types de projet retenus, leurs assises territoriales et les modes d'action mis en œuvre, on peut retrouver les figures spatiales élémentaires, qui reprennent elles-mêmes des modèles de développement (Bonerandi, Hochedez, *op. cit.*).
- 29 Trois configurations spatiales élémentaires peuvent être définies : le pôle avec diffusion aléatoire, la mise en réseau interne et la mise en réseau externe.
- 30 La première configuration, le pôle avec diffusion aléatoire, est la plus simple (fig. 1). Le projet de développement s'appuie sur un équipement retenu de par sa dimension patrimoniale reconnue. Le pôle ainsi créé doit attirer les investissements et accueillir les visiteurs. En se limitant au terme de visiteurs, il est bien entendu que nous considérons plus spécifiquement les aménagements touristiques à fondement patrimonial. Il s'agit dans bien des cas de la valorisation d'un site, que l'on qualifiera volontiers d'exceptionnel. On retrouve ici le haut-lieu (Debarbieux, *op. cit.*).
- 31 La configuration spatiale est basique. Le modèle de développement est celui du pôle qui doit attirer, concentrer, mais aussi diffuser, et ce à l'intérieur du territoire comme vers l'extérieur, pour assurer un développement territorial (fig. 1b). On pourrait envisager une variante à ce modèle spatial, celui du pôle sans attraction ni diffusion, qui se réduira donc à un point isolé (fig. 1a).
- 32 Cette configuration spatiale monocentrique est assez limitée en termes de capacité à fédérer des acteurs et à animer un territoire. On peut cependant l'envisager dans le cadre d'un haut-lieu avec le danger de geler tout autre projet. Cette configuration peut se décliner sous une forme annexe, celle d'une multiplicité de sites sans relation les uns avec les autres, entraînant le risque d'un saupoudrage des actions, d'un affaiblissement des capacités de cohésion, d'un risque de fragmentation et d'éclatement du territoire par des pôles en concurrence. Ce modèle serait celui du réseau sans interaction (fig. 1c).
- 33 Le deuxième type de configuration retenu est celui de la mise en réseau interne, ou réseau simple (fig. 2). A la différence du modèle précédent, il s'agit d'un projet de territoire qui réunit un ensemble de sites reliés entre eux. Le principe de la connexité est valorisé afin de permettre les échanges et la fertilisation croisée.
- 34 La mise en réseau entend assurer une innervation du territoire par l'organisation polycentrique. On peut alors envisager une organisation hiérarchique avec un pôle fédérateur et des antennes, ou une organisation de sites de même importance déclinés par thématiques. Les relations entre les différents éléments du réseau sont plus ou moins développées. Les réseaux peuvent recouvrir des formes différentes : linéaire, en étoile, en éventail, hiérarchique, polynucléaire ou centralisé, qui sont autant de déclinaisons de modèles spatiaux. Le réseau induit une forme d'organisation capillaire de l'espace, caractérisée par la connexité (capacité à rejoindre les autres points du réseau à partir de n'importe quel nœud) et la connectivité (possibilité de relier un nœud à un autre par plusieurs itinéraires).
- 35 C'est souvent le cas de l'organisation des Parcs naturels régionaux (ou même des Parcs nationaux) qui essaient sur leur territoire un ensemble de maisons du Parc avec, éventuellement, un centre principal. L'exemple est révélateur d'une organisation spatiale forte avec la présence des portes d'entrée qui marquent la limite du périmètre d'action et la définition de circuits de découverte qui sont autant de moyens de relier les différents éléments patrimoniaux ou de signaler une zone particulièrement riche en éléments patrimoniaux.
- 36 On peut enfin envisager la configuration spatiale qui serait celle de la mise en réseau externe, selon le modèle de l'archipel (fig. 3). Il s'agit alors d'assurer le développement de territoires disjoints organisés en réseaux. Les échanges de compétences et le partage d'expériences à distance sont favorisés par la généralisation des nouveaux moyens de communication.

- 37 On peut considérer qu'il s'agit d'un nouveau type d'organisation pour une autre façon de penser et d'organiser le territoire et son devenir. Le cœur de l'action se situe dans la sphère associative, mettant ainsi de côté la dimension électorale et son assise territoriale.
- 38 Plusieurs exemples peuvent être pris pour permettre de différencier les types de structures réticulaires, du simple réseau d'acteurs dispersés dans l'espace à l'organisation territoriale en archipels.
- 39 - Les associations regroupant un niveau spatial défini : il s'agit notamment des associations d'élus de type Association nationale des élus de montagne, Association nationale des communes touristiques et stations classées... Ces regroupements intercommunaux exercent un certain pouvoir lobbyiste dans le cadre de la définition des procédures d'aménagement du territoire. Elles agissent pour la reconnaissance de situations, de problèmes et de solutions catégorielles. Ces regroupements constituent un niveau d'information et d'action supplémentaire pour les communes adhérentes.
- 40 - Les associations fédérant un thème et un territoire : la représentation est plus large, elle fait notamment appel aux acteurs socio-économiques. Il s'agit souvent de fédérations nationales regroupant des niveaux emboîtés (régional et départemental). Les domaines d'intervention recoupent les objectifs économiques, souvent dans le secteur du tourisme, avec un souci environnementaliste fort. C'est le cas, par exemple, de la Fédération des parcs naturels régionaux de France ou de la Fédération nationale des pays d'accueil touristique. Des réseaux se constituent également à des niveaux inférieurs comme en témoigne l'expérience de l'Association des villages de montagne créée au milieu des années 1990. Cette association regroupe 35 communes réparties sur les massifs du Jura, des Alpes et des Pyrénées dans le but de valoriser leur économie touristique. L'association localisée à Die (Alpes de Haute-Provence) fédère les communes adhérentes et les hébergeurs (hôteliers et loueurs de gîte). Elle a défini une charte de qualité pour les stations-villages respectant, entre autres, un maximum de capacité d'accueil (6 500 lits), une architecture traditionnelle riche, un environnement naturel préservé (19 des 35 communes se situent dans un parc national, un parc naturel régional ou un site classé), des activités sportives et récréatives diversifiées.
- 41 Avec l'appui d'un *tour-operator*, l'association a mis en place un service de réservation de séjours en ligne. Il s'agit là d'une démarche territoriale en réseau permettant aux acteurs des stations de bénéficier d'un outil économique performant. L'intérêt, et l'atout, est également d'avoir su fédérer plusieurs massifs en jouant le thème de l'authenticité face aux stations-usines géantes, là encore on trouve une réponse alternative au modèle productiviste dominant. Ce partage d'expérience tend à s'internationaliser en fédérant des territoires de plus en plus distants, au sens de la distance mesurée dans son expression euclidienne.
- 42 Cette dernière configuration semble assez séduisante par le souci d'ouvrir l'espace sur l'extérieur, condition indispensable au développement. La recherche de comparaison d'expériences et de mise en commun des pratiques semble renforcer les valeurs ajoutées de chacun des territoires adhérant à la démarche. On peut cependant poser la question du type de développement initié. Le rapprochement de territoires distants spatialement mais aux caractéristiques similaires crée-t-il de la valeur ajoutée ou, au contraire, le rapprochement des semblables annule-t-il la valeur ajoutée recherchée ?

Le patrimoine, vecteur de participation ?

- 43 L'apport des animateurs socio-culturels a souvent été décisif pour développer les actions qualifiées d'animation rurale. Ce fut, par exemple, le cas des foyers ruraux. Le mouvement des foyers ruraux a largement œuvré pour faire du développement culturel le moteur du développement économique et social. Conçue durant la Résistance et officialisée en 1946, la Fédération nationale des foyers ruraux entend ouvrir les campagnes à toutes les dimensions du progrès et de la culture. Associations d'éducation populaire, d'éducation permanente et citoyenne, ils contribuent à l'animation et au développement culturels, sociaux et économiques du milieu rural. Les buts en sont la participation et l'apprentissage, inséparables de la création afin de "permettre l'accès à la culture du plus grand nombre".

- 44 La dimension patrimoniale a pu constituer un modèle culturel de formation pour cette génération au moment de l'effervescence des Plans d'aménagement ruraux, des Contrats de pays et de la mise en œuvre du Fonds d'intervention culturelle (FIC) du ministère de la Culture, dans les années 1970. L'appui sur les dimensions patrimoniales du territoire était souvent fort et revendiqué dans un mouvement regroupé derrière le slogan "vivre et travailler au pays". En donnant un nouveau souffle aux vieilles pierres, il s'agissait de redonner l'espoir dans les possibilités d'un avenir. Les méthodologies de participation jouaient bien souvent la carte de l'interactivité avant l'heure autour de jeux de rôles, de scénarii d'avenir mis en scène par la population en action.
- 45 Certains de ces acteurs ont été à l'origine de la création d'associations généralistes œuvrant de façon globale pour l'aménagement et le développement rural. Leur fondement, généralement militant, vise la défense et le maintien du milieu rural. Bénéficiant de la poussée décentralisatrice, elles trouvent souvent leur origine dans les milieux alternatifs à un modèle de développement uniforme, notamment dans le secteur agricole. On peut citer à titre d'exemples le CELAVAR (Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale) ou l'UNADEL (Union nationale des acteurs et des structures de développement local). Elles organisent des rencontres et des réflexions sur les évolutions et le devenir des espaces ruraux en fédérant les forces vives du territoire à des niveaux variés. En cela, elles favorisent la reconnaissance d'une communauté de problèmes et de solutions alternatives. Par l'échange d'informations et d'expériences, elles créent de l'inter-territorialité. On peut citer à la base la première rencontre des animateurs et agents de développement en milieu rural organisée à Melun en 1975 ou la rencontre des animateurs de développement à Marly en 1980.
- 46 Qu'en est-il de cet héritage culturel ? Il semblerait que les animateurs-pays de la génération actuelle soient mieux, ou plus, formés aux méthodes de diagnostic de territoire. A différents niveaux, national, européen et international, on observe de plus en plus l'émergence de structures associatives de partage d'expériences, dans lesquelles on peut voir la formation d'un réseau et l'émergence d'une certaine forme d'inter-territorialité. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent un outil essentiel à l'échange. C'est le cas notamment du site internet de l'observatoire des pays et des agglomérations porté par la DATAR et l'association Entreprises, Territoires et Développement⁵), dont la consultation met en avant les éléments récurrents des actions menées (importance des territoires en dévitalisation, rôle du leader, association d'acteurs d'horizons variés, importance des processus de démocratie locale). Il en est de même pour le partage d'expériences des territoires et des groupements d'action locale (GAL) concernés par le Programme d'Initiative Communautaire Leader. L'échantillonnage des expériences constitue en quelque sorte les prémices d'une inter-territorialité. Cependant, s'il n'est pas envisagé de confrontation directe et de bilan croisé des expériences, cette inter-territorialité demeure bien virtuelle et se résume à la présentation d'un catalogue de fiches-projet sans visée interactive.
- 47 La participation de la population ne peut être occultée dans les projets de territoire, dès la phase de diagnostic. Les dernières productions législatives se sont fait l'écho de cette revendication de démocratie locale. La Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire de 1999 instaure les conseils de développement dans le cadre de la mise en place des pays et des agglomérations ; la Loi démocratie de proximité de 2002 propose la création de conseils de quartiers dans les agglomérations de plus de 80 000 habitants, conseils composés de représentants des conseils municipaux, des associations locales et des habitants du quartier, qui se réunissent au moins deux fois par an et peuvent faire des propositions aux élus locaux. On peut considérer que, dans cette volonté de développement de l'expression citoyenne et de montée en puissance de la démocratie participative, la dimension patrimoniale constitue un vecteur fertile de participation, parce qu'il fait sens au nom de la collectivité. Il y aurait comme une facilité "naturelle" à le convoquer, sans pour autant considérer qu'il fasse obligatoirement consensus, bien au contraire ; en tous les cas le dossier "patrimoine" permet d'ouvrir le débat.
- 48 Le patrimoine semble donc pouvoir être défini comme un objet intermédiaire par le simple fait que son évocation réussit à faire réagir, à rassembler et éventuellement à fédérer. En jouant quelque peu la provocation, on pourrait aller jusqu'à dire : "peu importe l'élément patrimonial

retenu, du moment qu'il rassemble". Mais il convient ici de pointer le danger de l'amateurisme si l'on s'en tient uniquement à des types d'acteurs, plus ou moins organisés et reconnus officiellement. Si le projet de territoire est l'affaire de tous, il passe nécessairement par une prise en charge par les acteurs de la sphère décisionnelle à quelque niveau qu'ils se trouvent, à commencer par les élus, issus du suffrage universel et représentants de la population. Mais nous ouvrons là le champ de la confrontation entre démocratie participative *versus* démocratie électorale qui est un autre débat.

Figure : les modèles spatiaux de la valorisation patrimoniale

Les modèles spatiaux de la valorisation patrimoniale

Figure 1 - La figure du pôle : du haut-lieu aux sites isolés

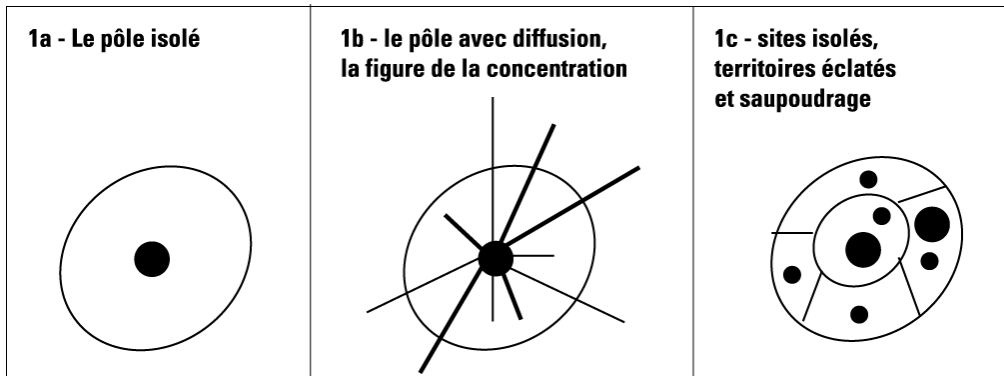


Figure 2 - La mise en réseau interne, (différents modèles théoriques)

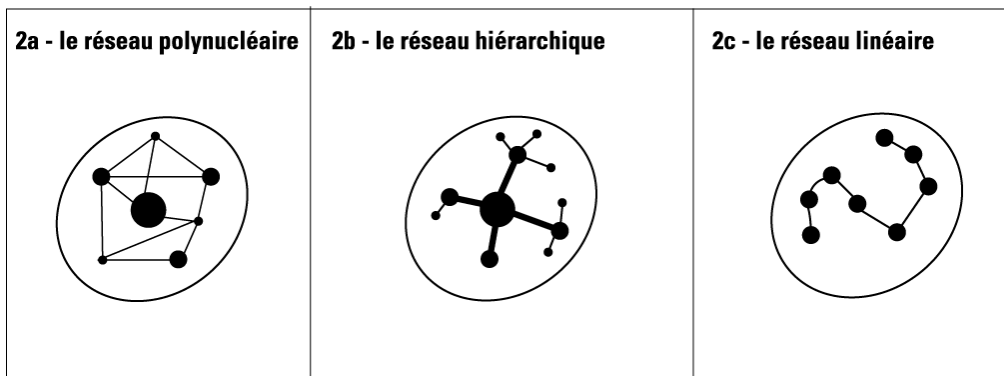
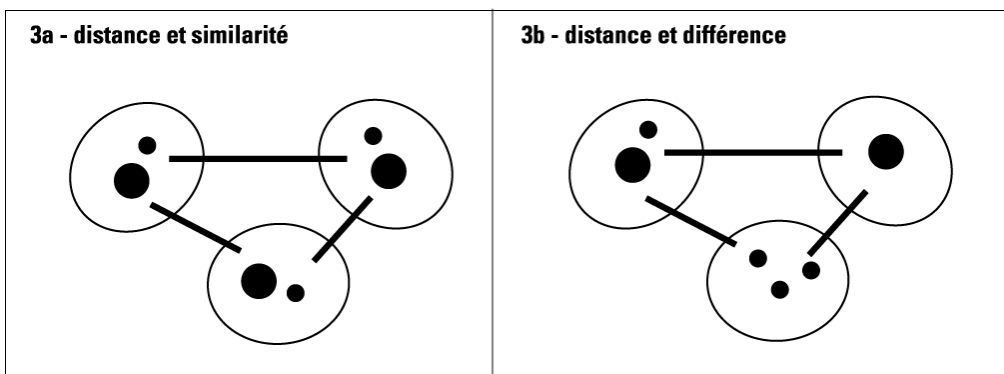


Figure 3 - L'archipel ou la mise en réseau externe



Conception-réalisation : E.Bonerandi, Géophile, UMR géographie-cités

Bibliographie

ARNOULD P., 1994, *La forêt française, entre nature et culture*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris 4 Sorbonne, dir. J.R. Pitte, 374 p.

- BAUDELLE G., 1997, Le patrimoine minier dans les villes européennes, logique patrimoniale contre stratégie lucrative, in COMMERÇON N., GOUJON P. (dir.), *Villes moyennes, espace, société, patrimoine*, Actes du colloque de Mâcon de 1995, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 439-448.
- BERARD L., MARCHENAY P., 2004, *Les produits de terroir entre culture et règlements*, Paris, CNRS Editions, 229 p.
- BERGER M., GILLETTE C., ROBIC M.C., (1975), *L'étude des espaces ruraux français à travers trois quarts de siècle de recherche géographique. L'exemple des thèses de doctorat d'Etat*, in *Réflexions sur l'espace rural français. Approches, définitions, aménagement*, Laboratoire de géographie rurale, Université Paris 1, ENS Fontenay-aux-Roses, p. 3-51.
- BERQUE A., 1995, *Les raisons du paysage. De la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 190 p.
- BERQUE A., 1996, *Etre humains sur la terre*, Paris, Gallimard, 212 p.
- BONERANDI E., HOCHEDÉZ C., 2005, *Des machines, des vaches et des hommes. Projets culturels, acteurs et territoires dans un espace rural en crise : l'exemple de la Thiérache*, Rennes, Faire campagne, 17-18 mars 2005 (à paraître aux Presses Universitaires de Rennes).
- BONNEMAISON J., 1996, *Gens de pirogue, gens de la terre*, Paris, Orstom, 462 p.
- BONNEMAISON J., CAMBREZY L., 1996, Le lien territorial entre frontières et identités, *Géographie et Cultures*, n°20, p. 7-18.
- BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L., 1999, *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, Paris, L'Harmattan, 315 p.
- BRUNET R. et al., 1992, *Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, La Documentation française-Reclus, 270 p.
- BRUNHES J., 1902, *L'irrigation. Ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la Péninsule ibérique et l'Afrique du Nord*, Paris, Naud, 579 p.
- CLAVAL P., 1995, *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 384 p.
- CLAVAL P., 1996, Le territoire dans la transition à la postmodernité, *Géographie et Cultures*, n°20, p. 93-112.
- DEBARBIEUX B., 1995, Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, *L'Espace géographique*, p. 97-112.
- DI MEO G., CASTAINGTS J.P., DUCOURNAU C., 1993, Territoire, patrimoine et formation socio-spatiale (exemples gascons), *Annales de géographie*, n°573, p. 472-502.
- DI MEO G., 1994, Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle, *Espaces et Sociétés*, n°78, p. 15-34.
- Di Méo G., 2001, Le sens géographique des fêtes, *Annales de Géographie*, n°622, p. 624-646.
- GARAT I., GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V., 2001, Emergence et affirmation du patrimoine dans la géographie française : la position de la géographie sociale in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Les Documents de la MRS de Caen, n°14, p. 31-40.
- GOUROU P., 1936, *Les paysans du delta tonkinois. Etude de géographie humaine*, Paris, Editions d'art et d'histoire, 666 p.
- GRODWOHL M., 1995, Les territoires de l'écomusée d'Alsace, musées, écomusées et territoires, *Géographie et Cultures*, n°16, p. 45-58.
- GUERIN J.P., 2001, Patrimoine, patrimonialisation, enjeux géographiques, in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Les Documents de la MRS de Caen, n°14, p. 41-48.
- LARDON S., 2003, Usages des chorèmes, graphes et jeux dans le diagnostic de territoire, in DEBARBIEUX B., LARDON S., *Figures du projet territorial*, Paris, DATAR/Editions de l'Aube, coll. Bibliothèque des territoires, p. 109-119.
- LARDON S., MAUREL P., PIVETEAU V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Editions Hermès, 437 p.
- LAZZAROTTI O., 2003a, Patrimoine, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, p. 692-693.
- LAZZAROTTI O., 2003b, Tourisme et patrimoine : *ad augusta per angustia*, *Annales de géographie*, n°629, p. 91-110.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.

- LEVY-STRAUSS C. (dir.), 1977, *L'identité. Séminaire interdisciplinaire*, Paris, PUF, 339 p.
- MARTIN D-C., 1994, Identités et politique : récit, mythe et idéologie, in MARTIN D-C. (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on "nous" en politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, p. 13-38.
- MELE P., LARRUE C., ROSEMBERG M. (coord), 2004, *Conflits et Territoires*, Tours, PUF, MSH Villes et Territoires, 224 p.
- MICOUD A., 1992, Les grands sites naturels et la géographie du beau pays de France, in *Tourisme et Environnement*, Paris, La Documentation française, p. 103-111.
- MICOUD A., 1999, Patrimoine et légitimité des territoires ; de la construction d'un autre espace et d'un autre temps commun, in GERBAUX F. (éd.), *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p. 53-63.
- MICOUD A., 2000, Entre Loire et Rhône. Les êtres naturels qui nous lient, in MICOUD A., PERONI M. (éd.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, p. 227-237.
- MICOUD A., 2003, Ces bonnes vaches aux yeux si doux, *Communications*, n°74, p.217-237.
- MORICONI-EBRARD F., 2003, Modèle, in LEVY J., LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 626-629.
- Patrimoine et environnement : les territoires du conflit, Norois*, n°185, t.47, 2000.
- RAISON J.-P., 1986, L'enracinement territorial des populations mérina. Fondements, modalités et adaptation, *L'Espace géographique*, vol.XV, n°3, p.161-171.

Notes

- 1 Cet article reprend pour partie la contribution de l'auteur au programme de recherche DATAR "Méthodologie pour le diagnostic de territoire" piloté par l'équipe POP'TER – ENGREF Clermont-Ferrand (avril 2001- février 2004). Le travail a consisté en une synthèse des modèles culturels sous-jacents dans la méthodologie de diagnostic de territoire. Le vecteur patrimonial est largement ressorti comme modèle culturel, qu'il fasse objet de consensus ou de conflit.
- 2 "(...) l'identité est une sorte de foyer virtuel auquel il nous est indispensable de nous référer pour expliquer un certain nombre de choses, mais sans qu'il ait jamais d'existence réelle."
- 3 Nous avons retenu le dictionnaire Lévy-Lussault en raison de son actualité. Paru en 2003, il propose un renouvellement des principaux concepts de la géographie dans un esprit d'ouverture interdisciplinaire. On peut lui reprocher son caractère trop discursif, sa tendance à valoriser une méta-géographie, au sens d'un discours sur la géographie. On peut également renvoyer au dictionnaire coordonné par Roger Brunet qui a, lui aussi, fait débat lors de sa parution (Brunet, 1992), ou à un dictionnaire usuel du type Robert ou Larousse.
- 4 A tel point que le fichier des thèses soutenues en France associe systématiquement le patrimoine à la géographie culturelle, le mot clé étant : géographie culturelle – patrimoine. Cela ne signifie pas que les auteurs réalisant une thèse sur le patrimoine ne peuvent s'inscrire dans d'autres courants de la géographie, mais que leur choix de géographie culturelle sera invariablement suivi de patrimoine.
- 5 [http:// www.projetdeterritoire.com/observatoire/HTML/home_obs.php](http://www.projetdeterritoire.com/observatoire/HTML/home_obs.php)

Pour citer cet article

Référence électronique

Emmanuelle Bonerandi, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour* [En ligne], vol. 80/2 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2008, consulté le 21 juin 2016.
URL : <http://geocarrefour.revues.org/991>

Référence papier

Emmanuelle Bonerandi, « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, vol. 80/2 | 2005, 91-100.

À propos de l'auteur

Emmanuelle Bonerandi

UMR Géographie-cités/Géophile, ENS Lettres et Sciences humaines
15 parvis René Descartes,
BP 7000,
69 342 Lyon cedex.
Tél. : 04 37 37 60 00
Fax : 04 37 37 61 70
E.mail : ebonerandi@ens-lsh.fr

Droits d'auteur

© Géocarrefour

Résumés

L'engouement actuel pour le patrimoine incite à approfondir cette notion largement mobilisée dans le cadre des diagnostics de territoire. Si l'appartenance au territoire relève de la représentation, de l'identité culturelle, l'intérêt se porte également sur le rôle joué par le patrimoine dans la construction territoriale. A travers une lecture générale des projets et actions à dominante patrimoniale, on peut dégager un certain nombre de configurations-types qui permettent de définir les organisations spatiales privilégiées. Le recours au patrimoine dans la phase de diagnostic de territoire permet d'interroger la dimension culturelle des constructions territoriales. Agit-il comme un fédérateur des intérêts locaux, un mobilisateur des initiatives, ou plus profondément comme la manifestation d'une capacité à construire du territoire et à créer du lien social par l'expression collective ?

Making use of heritage: a cultural model for understanding territories?

The current interest in heritage and the frequent use of this concept in territorial evaluation suggests the usefulness of exploring further this idea. If belonging to a territory relates in part to a question of cultural identity, the role of heritage in territorial construction also merits attention. By looking at various heritage projects, spatial models can be defined enabling the definition of specific forms of spatial organisation. Reference to heritage in the process of territorial evaluation allows the question of the role of the cultural dimension in territorial construction to be considered. Does it act as a federative influence of local interests, mobilising initiatives, or in a more profound manner as a manifestation of the capacity to create a territory and social ties through collective expression ?

Entrées d'index

Mots-clés : aménagement du territoire, culture, diagnostic de territoire, géographie culturelle, modèle spatial, patrimoine, territoire

Keywords : cultural geography, culture, heritage, spatial model, spatial planning and development, territorial evaluation, territory